



CAMPING – CARAVANING

Classé 4 étoiles Loisirs
 Décision de classement du 03/10/2017
 Article D.332-2 à D332-4 du code du tourisme

St Germain Sur Ay, le

Madame, Monsieur,

Votre demande de renseignement nous est bien parvenue et nous vous en remercions ; vous trouverez ci-joint les tarifs journaliers 2018 ainsi qu'un dépliant du camping.

Pour toute réservation, il est demandé le versement de 100 € d'arrhes. **Les réservations pour une durée inférieure à 7 jours, ne seront pas acceptées.** Un badge magnétique vous sera remis le jour de votre arrivée contre un dépôt de garantie de 20 € (règlable par chèque ou espèces).

En cas de Séjour écourté, et Sauf cas de force majeure, les arrhes resteront acquises au camping. Assurance Responsabilité Civile Obligatoire

Les jeunes non accompagnés des parents ne seront pas acceptés au sein du camping.

LA RECEPTION vous accueille de 9 H 00 à 12 H 30 et de 14 H 30 à 20 H 00 (saison).

TARIFS 2018

Par personne	5,70 €
Par enfant de moins de 7 ans	3,60 €
Par emplacement et véhicule	7,10 €
Electricité (10 ampères)	4,70 €
Garage mort (jusqu'au 13/07 et après le 16/08)	7,10 €
Garage mort (du 14/07 au 15/08)	15,00 €
Chien	2,50 €

Taxe de séjour : 0,35 € par nuit et par personne de 18 ans et plus non incluse dans les tarifs.

Les emplacements **sont disponibles à partir de 14H30 et devront être libérés pour 12h00**

Remise de 10 % : Juillet et Août uniquement à partir d'un séjour de 3 semaine (21 jours inclus).

Dans l'attente de vous accueillir, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.



DEMANDE DE RESERVATION

Composition de la Famille :

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE

Animaux :

Chien Chat

Race :

Couleur :

N° Tatouage :

Vaccination contre la rage obligatoire. Carnet de vaccination demandé à l'arrivée.

Seules les personnes ci-dessus désignées seront acceptées le jour de l'arrivée.

ADRESSE:.....

☎ :

DATES DE RESERVATION: Date d'arrivée..... Date de départ

ELECTRICITE: OUI NON Ci-joint : chèque bancaire mandat Virement Bancaire

PISCINE : Les Shorts de bains sont interdits, seul les slips de bains sont autorisés. L'accès à la piscine est réservé aux locataires inscrits sur la présente demande de réservation. Les visiteurs n'ont pas accès à la piscine. Un bracelet « fixe » (une fois posé il ne peut se retirer) est obligatoire pour bénéficier de la piscine, il vous sera posé lors de votre première baignade et vous devrez le garder fixé toute la durée de votre séjour.

Un reçu vous sera retourné pour confirmation.

Par la présente demande, j'accepte les dispositions stipulées au verso, déclare avoir eu connaissance et accepte sans réserve les engagements de la présente demande et les conditions de location, le règlement intérieur et le tarif camping.

A, Le Signature :-----

Vous trouverez : à 35 Km la gare SNCF de Carentan, à 8,5 Km Lessay ou La Haye du Puits où tous les magasins vous attendent, à 3,5 Km le bourg de Saint Germain (Bar, Tabac, épicerie et dépôt de pain), à 700 m la plage de St Germain (Boulangerie, Bar, Superette, Boucherie) et à 500 m la mer.

Sur le terrain, situé en site arboré, vous trouverez trois bâtiments sanitaires grand confort équipés de 3 machines à laver et 2 sèche-linges, une piscine chauffée, une pataugeoire, 2 terrains de tennis, un mini-golf, aires de jeux.

Prestations payantes (non comprises dans le prix de la location) :

- le lave-linges et le sèche-linges fonctionnent à jetons. Les jetons sont disponibles à l'accueil (5 € pour le lave-linges et 4 € pour le sèche-linges).
- Le mini-golf : 2,5 € par personne,
- Le tennis : 6 € de l'heure,

Autres prestations :

Le bar, snack, friagerie, épicerie sont ouverts de début juillet à fin août. Les tarifs, dates et heures d'ouvertures, sont sous la responsabilité des commerçants, en conséquence le camping ne pourra en aucun cas être tenu responsable des changements ou annulations d'activités.

Des animations auront lieu de début juillet à la fin août, la direction se réserve le droit de modifier, de remplacer ou d'annuler toute activité d'animation ou de loisirs prévues.

Règlement intérieur : Tout occupant est tenu de se conformer au règlement intérieur de l'établissement consultable à tout moment à la réception du camping.

Badge magnétique :

Un badge magnétique sera remis le jour de l'arrivée. Il donne accès au camping, pour un et un seul véhicule par emplacement, de 7h30 à 22 h 30.

Un dépôt de garantie d'une valeur de 20 € T.T.C. vous sera demandé le jour de votre arrivée.

En cas de perte ou de non restitution du badge lors du départ, le dépôt de garantie restera acquis au camping et ce sans qu'aucune autre formalité ne soit nécessaire.

✂ =====

Validité de la location :

La location ne sera effective qu'après retour de la présente demande de réservation signée et approuvée, accompagnée des arrhes. Toute absence de la signature du locataire entraînera l'annulation de la réservation. En cas de demandes multiples, le locataire ayant retourné le premier sa réservation sera enregistré (le cachet de la poste faisant foi). Les autres demandes seront retournées sans délai par retour de courrier.

Conditions de règlement :

A la réservation versement de 100 € d'arrhes. Les réservations pour une durée inférieure à 7 jours, ne seront pas acceptées. (Modalités de paiement : chèque, chèques vacances, virement bancaire, espèces, carte bancaire).

Aucun remboursement, ni aucune réduction, ne sera accordé pour tout séjour écourté.

En cas d'annulation de la part du locataire :

Toute annulation doit être adressée par lettre recommandée, le cachet de la poste faisant foi. Vous disposez d'un délai de 7 jours pour annuler votre réservation. Passé ce délai, les arrhes ne seront pas remboursés. Si vous annulez 30 jours au moins avant la date prévue de votre arrivée, ou si vous ne vous présentez pas à cette date, l'intégralité du séjour restera acquise au camping.

A partir du 2^{ème} jour du séjour, sauf si le client a prévenu de son retard, la location est considérée annulée, et la direction se réserve le droit de disposer de l'emplacement.

La direction se réserve le droit d'annuler toute réservation pour des raisons techniques sans qu'elle soit tenue pour cela d'indemniser l'autre partie. Dans ce cas les arrhes versés seront remboursés.

Dans l'enceinte du camping, un seul véhicule est autorisé par emplacement, les autres véhicules devront stationner sur le parking extérieur prévu à cet effet. Un badge magnétique vous sera remis le jour de votre arrivée contre une caution de 20 € T.T.C.. Ce dépôt de garantie restera acquis au camping en cas de non restitution de la carte le jour du départ.

La location s'entend pour un emplacement caractérisé, mais ne peut en aucun cas porter sur un numéro précis.